ORDRE DES MEDECINS
CONSEIL NATIONAL
ORDE DER ARTSEN
NATIONALE RAAD

Contrats d'association

Doc	a062010
Date de publication	18/09/1993
Origine	NR
Thèmes	Associations et contrats entre médecins

Le Vlaams Artsensyndicaat demande au Conseil national s'il est normal qu'un nouvel associé qui entre dans une association de médecins doive verser un "droit d'entrée"?

Avis du Conseil national:

Un cabinet médical a une valeur qui peut être cédée.

En adhérant à une association, le médecin acquiert une partie de la pratique médicale. Par conséquent, une compensation financière peut être réclamée. Celle-ci doit être consignée dans une convention qui ne peut entrer en vigueur qu'après approbation par le Conseil provincial.